

Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro de document

INS167/01/5947

I.2 Type d'opérateur

- Opérateur
 Groupe d'opérateurs

I.3 Opérateur

Streelimmo SA
Rue de Liege 57
4340 Othee
BE0476227933

Site contrôlé

Streelimmo SA
Rue de Liège, 57
4340 Awans
BE 0476 227 933

I.4 Organisme de contrôle



I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

* Production

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
+ production biologique, sauf durant la période de conversion

II.1 Répertoire des produits

3 Parcelles (7,95 ha) louées annuellement à la SCRL Ferme Streelel Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

16/01/2023 - Herstal
Organic Operation Manager
Mathieu Allard



I.8 Validité

Certificat valide du 02/01/2023 au 31/03/2024